

Instruction à M. de St Félix pour rechercher l'île Juan de Lisboa

Le 20 juillet 1772 - Desroches au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/30 f°164

Reconnaissance d'une île oubliée (Juan de Lisboa). Desroches tient à ses prérogatives : « *c'est à moi de donner des ordres en pareille matière* ». Il dit fort bien : « *Il paraît prouvé qu'elle existe* »

La lettre est suivie de l'Instruction à M. de St Félix pour aller reconnaître l'île supposée.

On trouve dans la base documentaire deux documents sur le même sujet

==> Le 21 juin 1772 - Poivre : Instructions au Sr Ayet.

==> Le 15 juillet 1772 - Poivre au ministre. L'existence de l'île oubliée *Juan de Lisboa*.

N°81

A l'Isle de France, le 20 juillet 1772

Monseigneur,

Un vaisseau particulier, en revenant du Cap, a vu dernièrement une île dont on commençait à révoquer l'existence en doute. Cependant on devait être assuré de sa réalité, puisqu'une tradition incontestable prouvait qu'elle a été anciennement habitée par les Portugais qui ne l'ont abandonnée que pour aller s'établir à Mombase sur la côte orientale de l'Afrique.

On sait encore que des Sorbans y ont relâché dans les premières années de ce siècle, et il n'y a pas longtemps qu'il est mort à Bourbon un homme qui y avait abordé, et qui y avait passé quelques jours.

Il assurait que dès ce temps-là, il y avait sur cette île beaucoup de bœufs et de cabris produits de quelques souches que les Portugais y avaient laissées.

On assure encore qu'elle est remplie de tortues de terre, auxquelles ni les cabris ni les bœufs ne nuisent.

Sur le compte qui nous fut rendu, il y a quelques mois, que cette île avait été clairement distinguée par le navire particulier *le Bougainville*, nous convînmes, M. Poivre et moi, qu'il fallait envoyer à sa découverte, et nous y destinâmes M. le Chevalier de St Félix, enseigne de vaisseau du Roi, commandant *l'Heure du Berger*, et une petite goélette commandée par le Sr Ayet, jeune pilote plein de zèle et d'intelligence, et qui possède des connaissances astronomiques utiles et même nécessaires pour déterminer la véritable position de cette île.

M. Poivre fut à peu près alors à sa campagne où il a resté assez longtemps. L'exécution du voyage pressait, et tout était disposé pour cela. J'en prévins M. de Bompar à qui M. Poivre avait laissé tous les détails du service. Il en rendit compte à son chef, et ce dernier écrivit une lettre dans laquelle il s'attribuait tout pouvoir et toute autorité dans cette affaire. J'en témoignai avec la plus grande honnêteté ma surprise à M. de Bompar, et je le priai d'observer à M. l'Intendant que c'était à moi de donner des ordres en pareille matière.

Je ne m'en tins pas là, Monseigneur, et j'envoyai M. de St Félix lui-même à la campagne de M. Poivre pour concerter le projet de ce voyage. Cet officier vint me rapporter le soir que M. Poivre ne voulait plus s'en mêler. Je me chargeai très volontiers de tout, car j'ai autant de satisfaction à conduire des opérations militaires, à commander des officiers et à me rendre responsable de pareils événements ; je m'y livre avec autant de zèle que j'ai de déférence pour M. Poivre lorsqu'il s'agit d'argent, de dépenses et de tout ce qui y a rapport.

Il y avait de très bonnes idées dans la lettre écrite à M. de Bompar : je n'ai eu garde de les négliger, mais les points les plus essentiels y manquaient. J'y ai suppléé, et j'ose espérer que vous en

jugerez favorablement sur la copie ci-jointe de l'Instruction que j'ai donnée à M. le Ch. de St Félix. Il est inutile que je répète ici les objets qui y sont traités.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

M. Poivre voulait appeler cette île *St Louis* : nous avons à l'Isle de France le *Port-Louis*, et la baie St Louis ; cela eut confondu les objets. J'ai pensé qu'il était analogue aux circonstances présentes et à notre satisfaction de l'appeler île Dauphine

L. C. D.

*

Instruction pour M. de St Félix, Enseigne des Vaisseaux du Roi,
Commandant la Corvette *l'Heure du Berger*.

Il est ordonné à M. de St Félix, enseigne des vaisseaux du Roi, commandant la corvette de Sa Majesté *l'Heure du Berger* d'appareiller sur le champ de la rade du Port-Louis pour aller remplir sa destination.

Il sait qu'il doit aller à la recherche d'une île qui a été anciennement pratiquée, et qui, à bien dire, est aujourd'hui inconnue, parce qu'il n'existe personne qui y ait été, ni qui puisse en donner des relations positives.

La seule notion que l'on ait de cette île est presque certaine, mais cependant elle n'a point été prise avec la précision et l'intelligence qui auraient dû être apportées à la découverte d'un objet aussi important.

Le navire particulier *le Bougainville* a eu connaissance de cette terre, en revenant du cap de Bonne-Espérance, mais il n'en a pas approché d'assez près pour que l'on puisse constater rien sur son rapport.

Il paraît prouvé néanmoins qu'elle existe, et qu'elle n'est pas située à plus de 150 lieues de l'Isle de France. Sa situation d'ailleurs est très avantageuse pour les retours dans cette colonie. Et s'il est vrai, comme on le présume, que cette île inculte soit peuplée de bœufs et de cabris, il est de la plus grande conséquence de la reconnaître d'une manière positive, afin de pouvoir y faire des établissements utiles et même nécessaires à la subsistance des Isles de France et de Bourbon. Par sa latitude elle deviendrait favorable aux salaisons, et fournirait vraisemblablement toutes les matières propres à cet approvisionnement.

Voilà la mission importante qui est confiée au zèle et à l'intelligence de M. de St Félix.

Cette île étant située entre le 26° et le 27° degré de la latitude méridionale, et un peu plus dans l'Est que l'île de Rodrigue, il y a deux partis à prendre pour l'aller chercher.

1°. D'aller à Rodrigue où M. de St Félix pourrait faire de l'eau, et même quelques rafraîchissements en tortues de terre et de mer.

En suite il s'élèverait dans l'Est et dans le Sud jusqu'à avoir gagné la latitude de cette terre.

Après y être parvenu, à l'aide des vents généraux, il ferait l'Ouest, jusqu'à ce qu'il ait rencontré ladite terre.

Ce parti qui est le premier que j'avais saisi ne paraît pas le plus généralement approuvé des marins plus pratiques que moi de ces mers.

Le sentiment de M. Poivre lui-même d'accord avec presque tous les gens de mer expérimentés, est que M. de St Félix doit en sortant de l'Isle de France s'élever dans le canal même qui est entre cette île et celle de Bourbon jusqu'à avoir gagné la latitude de 26 degrés 30 minutes Sud.

Alors il doit faire route à l'Est, et la poursuivre ainsi jusqu'à ce qu'il ait rencontré l'île qui fait l'objet de ses recherches.

Si en se conduisant de même, il ne rencontrait rien, il aurait la ressource de revenir de l'Est à l'aide des vents généraux sans quitter son parallèle, et alors il manœuvrerait comme il est expliqué dans le premier cas.

M. de St Félix devant avoir l'honneur de cette expédition, il est juste de lui laisser le choix du parti qui lui conviendra le mieux. Cependant je dois lui observer qu'il y a plus de sûreté [p...] à suivre celui qui est plus généralement approuvé quoique j'avoue que j'agis moi-même différemment.

Quelque route qu'il fasse, il sera accompagné du brigantin *la Curieuse* commandé par le Sr Ayet. C'est un sujet appliqué, rempli de bonne volonté, et dans lequel il peut avoir confiance. Lui et le Sr Auger [Oger] pourront être très utiles à cette découverte par les opérations astronomiques, à l'aide desquelles ils peuvent déterminer la véritable position des lieux.

M. de St Félix donnera au Sr Ayet toutes les instructions qu'il jugera convenable, et tel extrait qu'il voudra de celles-ci. J'y joins une exposition assez vague et assez informe des notions qu'on a pu acquérir de cette île.

Sur toute chose, avant de gagner le parallèle qu'il est nécessaire de parcourir, soit dans l'Est, soit dans l'Ouest, les deux bâtiments du Roi navigueront le plus près qu'il sera possible l'un de l'autre, et éviteront tout ce qui pourrait occasionner une séparation qui pourrait faire manquer l'entreprise.

Rendu à ce parallèle, ils navigueront pendant tout le jour, à la vue l'un de l'autre, suivant les ordres que M. de St Félix donnera au Sr Ayet, et avant la nuit, ils se rapprocheront à portée de la voix pour naviguer à petites voiles et de conserve jusqu'au jour.

Il paraît que le seul port dont on ait idée dans l'île est dans la partie de l'Est, à l'abri d'un îlot qui est au fond d'une baie.

Si M. de St Félix réussit dans sa recherche, il fera attention en attaquant la terre de se régler sur ces connaissances et sur les autres qu'il pourrait acquérir.

Il se fera toujours précéder par *la Curieuse* qui tire moins d'eau que *l'Heure du Berger*, et il donnera au Sr Ayet des signaux clairs et simples à l'aide desquels il puisse être instruit de ce que ce dernier découvrira, afin de prendre les partis convenables suivant les circonstances. Au surplus le Sr Ayet, par la nature de son bâtiment, peut naviguer avec hardiesse au pied de la terre ; et le plus grand inconvénient qu'il y ait à craindre, c'est dans le cas où il prolongerait une côte escarpée, et sur laquelle le vent le chargerait, parce qu'alors, assez ordinairement, on se trouve en calme sous de pareilles côtes, et l'on y est souvent attiré par les courants sans pouvoir se défendre.

Aux approches de la terre, la connaissance des sondes ne doit pas être négligée, et dans un calme elle peut procurer un mouillage avantageux pour attendre le vent favorable. Si c'est de jour, les canots et les pirogues peuvent être employés utilement, et sur leurs opérations on peut déterminer les mouvements que l'on aura à faire au retour du vent.

Si comme je l'espère, M. de St Félix parvient à reconnaître cette île, et s'il peut y établir avec sûreté ses deux bâtiments, son premier soin sera de reconnaître le lieu le plus commode pour le débarquement. Celui qui serait à portée d'une rivière serait préférable à égal avantage d'ailleurs.

Aussitôt qu'il sera débarqué il prendra possession de la terre en arborant dessus le pavillon du Roi, et en établissant sur le champ dans un lieu élevé, la pierre qui a été gravée pour constater la prise de possession, et laquelle est embarquée à bord de *l'Heure du Berger*.

M. de St Félix pendant son séjour dans cette île travaillera d'un côté à lever le plan le plus exact et le plus circonstancié du mouillage dans toute son étendue. Il y ajoutera toutes les observations qu'il pourra faire sur les brassages, la nature du fond, les courants, les vents régnants, etc.

En même temps il visitera la plus grande étendue qu'il pourra parcourir de l'île. Il examinera la nature de la terre, ses productions de toutes espèces depuis les arbres jusqu'aux herbes. Il vérifiera

aussi de quelles espèces d'animaux l'île est peuplée, quadrupèdes, oiseaux, reptiles. Il reconnaîtra encore si la côte est poissonneuse, et quelle espèce de poisson y abonde le plus. Il emploiera toutes les précautions possibles avant de manger aucun poisson surtout de ceux qui lui seraient inconnus. Il serait bien à désirer que la tortue de terre et de mer y abondât.

Je ne dois pas oublier de lui recommander la même attention au moins pour les fruits et les végétaux que l'île peut produire, les palmistes surtout ne doivent pas être mangés sans avoir pris soin d'examiner leur qualité.

M. de St Félix fera dans cette île le séjour qu'il jugera nécessaire relativement aux ressources qu'il trouvera pour vivre, et à la durée de ses approvisionnements.

Si la subsistance était facile dans cette île, il serait peut-être à propos que M. de St Félix y laissât *la Curieuse*, et vint sur le champ rendre compte de sa découverte après avoir pris néanmoins des connaissances générales sur tous les objets que je viens de détailler.

La pierre embarquée sur *l'Heure du Berger* lui indique qu'il doit appeler cette île *Dauphine*.

Fait par nous, Gouverneur Lieutenant Général de l'Isle de France, le 26 juin 1772

Signé le Ch. Desroches

* * *